



LA CCI HAUTS-DE-FRANCE RECRUTE

AGENT DE MAINTENANCE PORTUAIRE (H/F)

Etablissements publics ayant à leur tête des chefs d'entreprise élus, les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) représentent les intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des pouvoirs publics. Elles contribuent au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement des territoires ainsi qu'au soutien des entreprises. La CCI Hauts-de-France fédère le réseau consulaire régional dont les missions sont : connecter les entreprises, développer leur business ; gérer et développer de grands équipements portuaires et aéroportuaires, des écoles et organismes de formation.

Etablissement

CCI Littoral Hauts de France

Poste basé/Localisation

Port du Tréport

Poste à pourvoir pour le

Dès que possible

Type de contrat

CDD d'1 an

Statut

Employé

Réponse candidature

30/09/2022

Contact RH

Brigitte MAHIEU

Responsable Ressources Humaines
b.mahieu@hautsdefrance.cci.fr

Référence de l'annonce

22_LHD_PORT_TREPORT_BM_04

vos missions

Vous êtes basé au port du Tréport et placé sous la responsabilité du Chef d'équipe Maintenance.

Sur l'ensemble du domaine public maritime du port du Tréport et du patrimoine de la CCI, vos principales missions sont les suivantes :

- Réaliser les interventions de maintenance préventive et curative, et des ouvrages du port.
- Assurer des périodes d'astreinte pour le dépannage des ouvrages.
- Accompagner les entreprises sur les sites d'exploitation.
- Aider à la manutention de matériels.
- Assurer des travaux électriques.

votre profil / vos points forts

- Maîtrise des règles de sécurité en vigueur.
- Titulaire des habilitations électriques.
- Connaissance en hydraulique.
- Connaissance en automatisme.
- Connaissance en mécanique.
- Permis B.
- Permis côtier serait un plus.

Contrat de droit privé.

Convention applicable : convention collective nationale unifiée « Ports et manutention ».

Horaires décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service, et travail le week-end et jours fériés possibles.

